

# Guide de poche – Tarification de l'assurance vie et maladies graves



## Table des matières

Pour bien gérer les attentes du client en matière de tarification .....	3
Critères de présélection des risques pour l'assurance maladies graves .....	3
Affections préexistantes non assurables aux termes de l'assurance maladies graves .....	4

### Assurance vie et maladies graves

#### Risques liés aux maladies

Alcool .....	5
Anxiété/dépression .....	6
Arthrite .....	6
Asthme .....	7
Troubles dorsaux .....	8
Pression artérielle .....	9
Bronchite/Maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) .....	10
Cancer .....	11
Cannabis.....	12
Diabète .....	13
Conduite automobile .....	14
Abus de drogues .....	14
Épilepsie .....	15
Problèmes gastrointestinaux .....	16
Maladie du coeur .....	16
Hépatite .....	17
Hernie .....	17
Maladie du rein et glomérulonéphrite .....	18
Lupus .....	18
Sclérose en plaques .....	19
Paralysie .....	19
Polype/Ulcère .....	20
Prostatite .....	21
Maladie thyroïdienne .....	22
Colite ulcéreuse et maladie de Crohn .....	22
Apnée du sommeil .....	23

<b>Risques liés aux antécédents familiaux .....</b>	<b>24</b>
---	-----------

## Pour bien gérer les attentes du client en matière de tarification

En tant que conseiller, lorsque vous soumettez une proposition d'assurance vie ou maladies graves, vous ne voulez surtout pas que votre client soit déçu en raison d'une décision de tarification inattendue.

Connaître notre approche de tarification peut vous aider à adapter la couverture de vos clients à leurs besoins particuliers.

Ce guide de poche vous donne un aperçu des conséquences que certaines maladies et certains antécédents familiaux peuvent avoir sur la tarification. Vous pourrez ainsi en informer vos clients et éviter les mauvaises surprises.

En consultant ce guide pour évaluer le risque que présente le client, vous saurez exactement ce dont le tarificateur a besoin pour étudier le dossier. Ainsi, le traitement sera plus rapide du fait qu'il aura reçu toute l'information qu'il lui faut pour prendre la meilleure décision possible. Bien que ce guide puisse vous aider à préparer votre client à la probabilité d'une surprime, rappelez-vous que la décision finale en matière de tarification n'est prise qu'une fois tous les facteurs évalués. Si votre client est en attente d'examens ou de rendez-vous avec des spécialistes, ne soumettez pas immédiatement la proposition.

### Critères de présélection des risques pour l'assurance maladies graves

Les critères de présélection des risques pour l'assurance maladies graves (LP1468FR) ont été élaborés pour vous permettre d'effectuer une évaluation approfondie des risques que présente la personne à assurer avant de soumettre une demande comportant l'assurance maladies graves. **Ces critères de présélection des risques ne s'appliquent qu'à l'assurance maladies graves.** Si l'admissibilité de votre client à l'assurance maladies graves est rejetée d'office, sachez qu'il peut toujours être admissible à l'assurance vie. Soulignons que l'assurance maladies graves fait l'objet d'une tarification plus rigoureuse que l'assurance vie.

**Veillez noter que ce guide n'est pas destiné aux clients et ne devrait en aucun cas leur être remis ou présenté comme source d'information.**



## Affections préexistantes non assurables aux termes de l'assurance maladies graves

Vous trouverez ci-dessous une liste partielle des affections qui entraîneront automatiquement le rejet de la demande d'assurance maladies graves. **Évitez de soumettre une proposition si la personne à assurer a déjà reçu un diagnostic de l'une ou l'autre des affections suivantes. Il convient de noter que l'admissibilité de votre client à l'assurance maladies graves peut également être compromise par d'autres affections.**

Si le client subit actuellement un examen médical, veuillez attendre que ce dernier soit terminé avant de soumettre une proposition.

Si un membre de la famille immédiate de la personne à assurer (frère, sœur, père ou mère) a souffert de l'une ou l'autre des affections ou maladies ci-dessous, la police pourrait faire l'objet d'une surprime ou, le cas échéant, d'un rejet.

PERSONNE À ASSURER	
Adulte	Jeune
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accident vasculaire cérébral ou accident ischémique transitoire</li> <li>• Anémie aplasique</li> <li>• Cancer (certaines exceptions peuvent s'appliquer aux cancers de la peau autres que les mélanomes ou les cancers à un stade précoce. Pour en savoir plus, veuillez contacter notre Service de la tarification.)</li> <li>• Cardiopathie (crise cardiaque, crise angineuse, chirurgie coronarienne, angioplastie coronaire ou remplacement des valves du cœur)</li> <li>• Chorée de Huntington</li> <li>• Diabète avec insulino dépendance</li> <li>• Fibrose kystique</li> <li>• Insuffisance rénale</li> <li>• Lupus érythémateux disséminé</li> <li>• Maladie d'Alzheimer</li> <li>• Maladie de Parkinson</li> <li>• Maladie du neurone moteur</li> <li>• Paralysie permanente</li> <li>• Sclérose en plaques</li> <li>• SIDA, maladie liée au SIDA ou séropositivité au VIH</li> <li>• SLA (maladie de Lou Gehrig)</li> <li>• Traitement pour abus d'alcool et de drogues au cours des trois (3) dernières années</li> <li>• Transplantation d'organe</li> <li>• Tumeur cérébrale bénigne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accident vasculaire cérébral</li> <li>• Anémie aplasique</li> <li>• Autisme</li> <li>• Cancer</li> <li>• Cardiopathie congénitale</li> <li>• Diabète</li> <li>• Dystrophie musculaire</li> <li>• Fibrose kystique</li> <li>• Insuffisance rénale</li> <li>• Maladie du neurone moteur</li> <li>• Paralysie cérébrale</li> <li>• Paralysie permanente</li> <li>• Sclérose en plaques</li> <li>• SIDA, maladie liée au SIDA ou séropositivité au VIH</li> <li>• Syndrome de Down</li> <li>• Transplantation d'organe</li> <li>• Tumeur cérébrale bénigne</li> <li>• L'assurance maladies graves ne sera pas offerte aux jeunes s'il existe des antécédents familiaux à l'égard des maladies suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Chorée de Huntington</li> <li>– Maladie rénale polykystique</li> <li>– Polypose familiale du côlon</li> </ul> </li> </ul>

# Guide de poche de tarification pour les conseillers

## Risques liés aux maladies

### Alcool

Détails	Exigences prévues		
<p>Veillez préciser la quantité consommée, c'est-à-dire le nombre de boissons consommées lors d'une même occasion, étant donné que la « consommation sociale » peut signifier différentes choses pour différentes personnes. Pour les besoins de notre évaluation, il est très important d'avoir une idée claire de l'environnement du client. Par conséquent, veuillez fournir le plus de renseignements possible sur la vie familiale, les activités, les antécédents professionnels, les associations et autres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si vous apprenez que le client est un ancien buveur ou si vous soupçonnez que le client a eu dans le passé un problème de consommation d'alcool, veuillez remplir le Questionnaire relatif à la consommation d'alcool (ETOHQ) et y fournir tous les détails sur la consommation passée et actuelle, soit dans la proposition électronique <i>ivari 360</i>, soit dans un questionnaire sur la consommation d'alcool.</li> <li>• Si le tarificateur a besoin de plus de précisions, il pourrait demander un profil sanguin complet ou une Déclaration du médecin traitant (DMT), ou les deux. Le profil sanguin nous permet de déceler la présence d'une affection hépatique possible alors que la DMT peut inclure les résultats d'autres analyses de sang et nous aider à nous faire une idée plus claire de l'état de santé du client.</li> </ul>		
<b>Décision de tarification possible</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Généralement, le tarificateur ne tient pas compte de la consommation légère ou modérée d'alcool, sauf si certains éléments soulèvent des interrogations, notamment des accusations pour conduite avec facultés affaiblies, l'usage de drogues ou des changements fréquents d'emploi.</li> <li>• Lorsqu'il y a des antécédents d'abus d'alcool, nous exigeons deux ans d'abstinence avant qu'une assurance soit accordée avec surprime. Une assurance avec taux standard pourrait être offerte après six ans d'abstinence.</li> </ul>			
<b>Un verre correspond à ce qui suit :</b>			
<b>Nota : Veuillez fournir des renseignements sur la consommation passée et actuelle, soit dans la proposition électronique <i>ivari 360</i>, soit dans un questionnaire sur la consommation d'alcool.</b>			
Bière	360 ml	12 oz	1 canette/bouteille
Panaché	360 ml	12 oz	1 canette/bouteille
Vin	150 ml	5 oz	
Vin fortifié	85 ml	3 oz	
Boisson alcoolisée	45 ml	1,5 oz	1 shot

## Guide de poche de tarification pour les conseillers

### Anxiété/Dépression

		Produits d'assurance	
		Vie	Maladies graves
		Décision de tarification possible	
Détails	Exigences prévues		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du diagnostic et de l'apparition</li> <li>• Gravité de la maladie</li> <li>• Type du trouble affectif</li> <li>• Fréquence des épisodes</li> <li>• Traitement (médicament et dose)</li> <li>• Tentative de suicide</li> <li>• Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>• Limitation des activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réponses aux questions déroulantes dans la proposition électronique <i>ivari 360</i> ou Questionnaire relatif aux troubles nerveux (NERVQ)</li> <li>• Déclaration du médecin traitant en fonction de la gravité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction de la gravité et de l'efficacité du traitement</li> <li>• Meilleure hypothèse : catégorie standard</li> <li>• Surprime ou rejet en fonction de la gravité, des résultats, des complications et des troubles y afférents</li> </ul>	

### Arthrite

		Produits d'assurance	
		Vie	Maladies graves
		Décision de tarification possible	
Détails	Exigences prévues		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du diagnostic et de l'apparition</li> <li>• Gravité de la maladie</li> <li>• Type d'arthrite</li> <li>• Traitement (médicament et dose)</li> <li>• Limitation des activités</li> <li>• Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>• Complications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration du médecin traitant en fonction de la gravité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction du degré de déficience, de l'invalidité et du traitement</li> <li>• Meilleure hypothèse : catégorie standard</li> <li>• Surprime ou rejet en fonction de la gravité, des résultats, des complications et des troubles y afférents <ul style="list-style-type: none"> <li>– La polyarthrite rhumatoïde sévère peut donner lieu à une surprime et à une exclusion pour perte d'autonomie dans le cadre de l'assurance maladies graves, ou à un rejet de la demande.</li> </ul> </li> </ul>	

## Guide de poche de tarification pour les conseillers

### Asthme

Produits d'assurance	
Vie	Maladies graves
<b>Décision de tarification possible</b>	
En fonction de la gravité, de la fréquence des crises, du contrôle et de l'usage du tabac.	
Détails	Exigences prévues
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du diagnostic</li> <li>• Gravité des symptômes</li> <li>• Fréquence des crises</li> <li>• Type de médicament</li> <li>• Dose de médicament</li> <li>• Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>• Limitation des activités</li> <li>• Usage du tabac</li> <li>• Autre trouble médical</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réponses aux questions déroulantes dans la proposition électronique <i>ivari 360</i> ou Questionnaire relatif aux troubles respiratoires (RESPQ)</li> </ul>

## Guide de poche de tarification pour les conseillers

### Troubles dorsaux

Produits d'assurance	
Vie	Maladies graves
	Une exclusion pour paralysie et perte d'autonomie pourrait être exigée en fonction des résultats de l'imagerie (rayons X, tomodensitogramme, IRM).
Détails	Exigences prévues
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quand les troubles se sont-ils manifestés pour la première fois?</li> <li>• Sont-ils attribuables à une blessure ou à une anomalie congénitale?</li> <li>• Traitement passé et actuel? (médicaments, physiothérapie ou chiropratique)?</li> <li>• Le client a-t-il déjà demandé un arrêt de travail? (Dans l'affirmative, quand et pour combien de temps?)</li> <li>• Bien que le client puisse ne pas être invalide en ce moment, si le problème est chronique (il ne disparaît pas ou a tendance à se reproduire), le risque d'une invalidité future est plus élevé que s'il s'agit d'un événement unique sans problème par la suite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration du médecin traitant (DMT) en fonction de la gravité</li> <li>• Rappel : Une description bien détaillée du problème et de la fonctionnalité et des capacités du client dans la proposition permettra bien souvent au tarificateur de prendre une décision sans autre preuve.</li> </ul>
Décision de tarification possible	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction de la gravité de l'affection, du type et de l'étendue du traitement utilisé et de la durée de l'arrêt de travail.</li> <li>• La meilleure hypothèse est souvent la catégorie standard.</li> <li>• L'évaluation peut également être en fonction des complications ou problèmes connexes (dépression ou effets secondaires des médicaments).</li> </ul>	



## Guide de poche de tarification pour les conseillers

### Pression artérielle

Produits d'assurance	
Vie	Maladies graves
<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction de la gravité et du contrôle</li> <li>• Généralement : catégorie standard, si bien contrôlé et, si traité, avec traitement bien suivi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Standard, surprime ou rejet en fonction de la gravité, des résultats, des complications et des troubles y afférents.</li> <li>• L'une des principales différences entre la tarification de l'assurance vie et celle de l'assurance maladies graves est l'attention accordée aux antécédents familiaux, à l'usage du tabac et aux autres risques cardiovasculaires comme le cholestérol.</li> </ul>
Détails	Exigences prévues
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du diagnostic</li> <li>• Type de médicament/traitement</li> <li>• Dose de médicament</li> <li>• Lecture courante de la pression artérielle</li> <li>• Respect de la dose de médicament et du suivi</li> <li>• Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>• Limitation des activités</li> <li>• Usage du tabac</li> <li>• Autre trouble médical (obésité, diabète, AVC, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des signes vitaux et résultats de laboratoire exigées en fonction des détails fournis.</li> </ul>

## Guide de poche de tarification pour les conseillers

### Bronchite/Maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC)

Produits d'assurance	
Vie	Maladies graves
<b>Décision de tarification possible</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction du degré de gravité</li> <li>• Aigu : catégorie standard possible</li> <li>• Chronique, en fonction de la gravité et des troubles y afférents : surprime minimum à rejet</li> </ul>	
Détails	Exigences prévues
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du diagnostic et de l'apparition</li> <li>• Gravité de la maladie</li> <li>• Type (aigu ou chronique)</li> <li>• Traitement (médicament et dose)</li> <li>• Fréquence des crises</li> <li>• Date de la dernière crise</li> <li>• Limitation des activités</li> <li>• Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>• Complications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration du médecin traitant en fonction de la gravité</li> </ul>

## Guide de poche de tarification pour les conseillers

### Cancer

Produits d'assurance	
Vie	Maladies graves
<b>Décision de tarification possible</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>En fonction des résultats du rapport pathologique si le cancer a été localisé et totalement éliminé, et que plusieurs années se sont écoulées depuis la fin du traitement</li> <li>Catégorie standard à rejet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avec des antécédents ou un diagnostic de cancer : rejet.</li> <li>Quelques exceptions à l'égard du cancer de la peau autre que le mélanome ou de certains cancers à un stade précoce peuvent être envisagées. Rejet pour l'assurance maladies graves.</li> </ul> <p><b>Carcinome basocellulaire</b></p> <p>Les clients présentant des lésions de la peau, telles le carcinome basocellulaire, pourraient obtenir les taux standard si leurs lésions ont été entièrement éliminées et qu'elles étaient considérées au stade 0 ou 1. Si la lésion est de stade 2, une exclusion pour cancer de la peau s'applique.</p>
<b>Détails</b>	<b>Exigences prévues</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Date du diagnostic</li> <li>Localisation du cancer</li> <li>Type de traitement</li> <li>Date d'achèvement du traitement</li> <li>Récurrence ou propagation</li> <li>Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>Limitation des activités</li> <li>Usage du tabac</li> <li>Autre trouble médical (obésité, diabète, AVC, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déclaration du médecin traitant, y compris un rapport pathologique</li> </ul>

## Guide de poche de tarification pour les conseillers

### Cannabis (appelé aussi Ganja, herbe, hash, hachisch, chanvre, marijuana, pot, mari, marie-jeanne, 420)

Détails	Exigences prévues
<ul style="list-style-type: none"><li>• Veuillez préciser le type de produit utilisé, la quantité et la fréquence d'utilisation, par exemple « 0,5 gramme d'Indica par semaine » ou « 1 ml de gouttes CBD par jour », car « consommation mondaine (sociale) » peut signifier différentes choses pour différentes personnes.</li><li>• L'utilisation est-elle récréative ou médicale?</li><li>• Pour les besoins de notre évaluation, il est très important d'avoir une idée claire de l'environnement du client. Par conséquent, veuillez fournir le plus de renseignements possible sur la vie familiale, les activités, les antécédents professionnels, les associations et autres.</li></ul>	<p>S'il y a d'autres questions de tarification, il est possible que nous demandions le Questionnaire relatif à l'usage de drogues ou une Déclaration du médecin traitant (DMT), ou les deux.</p>
Décision de tarification possible	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Standard, surprime ou rejet en fonction de la quantité et de la fréquence d'usage.</li><li>• Pour être considéré comme un non-fumeur, aucun autre produit du tabac ne doit être utilisé.</li><li>• Cannabis médical : Si l'ordonnance est authentique, l'évaluation sera fondée sur le diagnostic médical.</li></ul>	



## Guide de poche de tarification pour les conseillers

### Diabète

Détails		Exigences prévues	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du diagnostic et âge à l'apparition</li> <li>• Traitement (type, médicament, dose)</li> <li>• Degré de contrôle</li> <li>• Quels sont les niveaux habituels de glycémie et/ou de HgbA1C?</li> <li>• Problèmes liés à la pression artérielle</li> <li>• Problèmes liés au cholestérol</li> <li>• Respect de la dose de médicament et du suivi</li> <li>• Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>• Usage du tabac</li> <li>• Autre trouble médical (obésité, troubles rénaux, troubles de la vision, AVC, etc.)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une analyse des signes vitaux et les résultats de laboratoire peuvent être exigés.</li> <li>• Déclaration du médecin traitant en fonction du contrôle, du type, de la gravité et d'autres trouble</li> </ul>	
Produits d'assurance			
Vie		Maladies graves	
Décision de tarification possible			
		Diabète (type I)	Diabète (type II)
<p>Surprime minimum à rejet et en fonction de l'âge à l'apparition, du type et du contrôle. Plus le client est âgé à la date d'apparition de la maladie et plus la durée de sa maladie est courte, moins la surprime est élevée. Un homme de 55 ans qui souffre du diabète de type 2 depuis trois ans et qu'il contrôle de manière optimale peut être admissible à la catégorie standard, mais si la durée de la maladie était de 17 ans, la surprime serait de 200 %.</p>		Rejet	En fonction <ul style="list-style-type: none"> <li>• de la durée</li> <li>• de l'âge à l'apparition</li> <li>• du suivi et du contrôle</li> <li>• Surprime ou rejet</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les clients diabétiques de moins de 40 ans, qu'ils soient traités au moyen d'un régime, de médicaments ou d'injections, ne sont pas admissibles à la couverture d'assurance maladies graves.</li> <li>• La couverture n'est pas offerte non plus aux clients de tout âge utilisant l'insuline.</li> <li>• Si la maladie du client fait l'objet de complications ou qu'elle n'est pas bien contrôlée, l'assurance maladies graves ne sera pas offerte.</li> <li>• La décision pour une cliente souffrant d'un diabète gestationnel ou ayant des antécédents de diabète gestationnel et qui est enceinte au moment de la soumission de la proposition serait reportée jusqu'à la naissance de l'enfant. La cliente pourrait se voir offrir un taux standard si elle est pleinement rétablie après la naissance de l'enfant et que son taux de sucre dans le sang est normal.</li> <li>• Un homme de 55 ans qui souffre du diabète de type 2 depuis trois ans et qu'il contrôle de manière optimale peut être admissible à la catégorie standard, mais si la durée de la maladie était de 17 ans, la surprime serait de 200 %.</li> </ul>	

## Guide de poche de tarification pour les conseillers

### Conduite automobile

Détails	Exigences prévues
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date et nature de chaque infraction. Exemple : Mai 2019 – contravention pour excès de vitesse. 18 km au-dessus de la limite.</li> <li>• Mesures correctives prises, telles que cours de conduite préventive.</li> <li>• Si le client a été accusé de conduite avec facultés affaiblies, il est recommandé de remplir le Questionnaire relatif à la consommation d'alcool.</li> </ul>	<p>Si les renseignements fournis dans la proposition sont insuffisants, il est possible que nous demandions le Questionnaire relatif à la conduite automobile pour plus de détails. En fonction du nombre, du type et de la date des infractions commises, nous pourrions exiger le dossier de conduite. Ces informations additionnelles permettraient au tarificateur d'évaluer le risque de manière équitable. Toute information fournie par l'agent nous aidera également à nous faire une idée plus précise de la situation du client.</p>
Décision de tarification possible	
<p>Standard, surprime (habituellement un \$/1000) ou rejet. Si le permis de conduire du client fait l'objet d'une suspension, nous ne ferons aucune offre avant qu'une période de 6 mois se soit écoulée après le rétablissement du permis en règle.</p>	

### Abus de drogues

Détails	Exigences prévues	Produits d'assurance	
		Vie	Maladies graves
Décision de tarification possible			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de drogues</li> <li>• Durée de l'usage et date du dernier usage</li> <li>• Quantité et fréquence d'usage</li> <li>• Traitement (type et date)</li> <li>• Réprimande relative à la conduite et à la consommation d'alcool</li> <li>• Usage du tabac</li> <li>• Autre usage de drogues ou de médicaments</li> <li>• Limitation des activités</li> <li>• Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>• Complications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réponses aux questions déroulantes dans la proposition électronique <i>ivari 360</i> ou Questionnaire relatif à l'usage de drogues (DRUGQ)</li> <li>• Dossier de conduite en fonction de la nature de la réprimande relative à la conduite automobile</li> <li>• Une analyse des signes vitaux et les résultats de laboratoire peuvent être exigés.</li> <li>• Déclaration du médecin traitant en fonction de la gravité et du dernier usage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délai d'attente de deux ans après rétablissement complet</li> <li>• Meilleure hypothèse : catégorie standard en fonction de l'usage et de la gravité</li> <li>• Surprime à rejet en fonction de la gravité, des résultats, des complications et des troubles y afférents</li> <li>• Meilleure hypothèse : catégorie standard après six ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délai d'attente de trois ans après rétablissement complet</li> <li>• Surprime ou rejet en fonction de l'usage et de la gravité.</li> <li>• Meilleure hypothèse : catégorie standard après six ans</li> </ul>

## Guide de poche de tarification pour les conseillers

Épilepsie		Produits d'assurance	
		Vie	Maladies graves
Détails	Exigences prévues	Décision de tarification possible	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du diagnostic et de l'apparition</li> <li>• Gravité de la maladie</li> <li>• Type (grand mal ou petit mal)</li> <li>• Traitement (médicament et dose)</li> <li>• Fréquence des crises ou épisodes</li> <li>• Date de la dernière crise</li> <li>• Limitation des activités</li> <li>• Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>• Complications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration du médecin traitant en fonction de la gravité</li> <li>• Questionnaire relatif à l'épilepsie (SEIZQ)</li> <li>• Réponses aux questions déroulantes dans la proposition électronique <i>ivari 360</i> ou Questionnaire relatif à l'épilepsie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction du degré de gravité</li> <li>• Meilleure hypothèse : catégorie standard</li> <li>• Surprime ou rejet en fonction de la gravité, des résultats, des complications et des troubles y afférents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction du degré de gravité</li> <li>• Meilleure hypothèse : 125 %</li> <li>• Surprime ou rejet en fonction de la gravité, des résultats, des complications et des troubles y afférents</li> </ul>

## Guide de poche de tarification pour les conseillers

Problèmes gastrointestinaux		Produits d'assurance	
		Vie	Maladies graves
Détails	Exigences prévues	Décision de tarification possible	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du diagnostic et symptômes</li> <li>• Traitement (médicament, dose, chirurgie)</li> <li>• Limitation des activités</li> <li>• Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>• Complications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration du médecin traitant en fonction de la gravité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction du degré de gravité</li> <li>• Meilleure hypothèse : catégorie standard</li> <li>• Surprime ou rejet en fonction de la gravité, des résultats, des complications et des troubles y afférents</li> </ul>	

### Maladie du coeur

Produits d'assurance	
Vie	Maladies graves
Décision de tarification possible	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction du type, de la gravité, du suivi et du contrôle</li> <li>• Standard à rejet</li> </ul>	<p><b>Rejet pour le diagnostic de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Crise cardiaque, angine, pontage coronarien, angioplastie, remplacement valvulaire</li> </ul> <p><b>Autres antécédents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir les critères de présélection des risques. En fonction du type, de la gravité, du suivi et du contrôle : surprime à rejet.</li> </ul>
Détails	Exigences prévues
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du diagnostic</li> <li>• Type de médicament/traitement</li> <li>• Dose de médicament</li> <li>• Lecture courante de la pression artérielle</li> <li>• Lecture courante du cholestérol</li> <li>• Respect de la dose de médicament et du suivi</li> <li>• Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>• Limitation des activités</li> <li>• Usage du tabac</li> <li>• Autre trouble médical (obésité, diabète, AVC, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration du médecin traitant, y compris un ECG ou tout autre test cardiologique effectué.</li> </ul>



## Guide de poche de tarification pour les conseillers

### Hépatite

Inflammation du foie causée généralement par un virus.

		Produits d'assurance	
		Vie	Maladies graves
Détails	Exigences prévues	Décision de tarification possible	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Type (A, B, C, D/chronique, aigu, porteur)</li> <li>Cause de l'infection (si connue)</li> <li>Traitement passé et actuel</li> <li>État actuel</li> <li>Limitation des activités</li> <li>Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>Complications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déclaration du médecin traitant en fonction de la gravité</li> <li>Une analyse des signes vitaux, les résultats de laboratoire et le dépistage de l'hépatite peuvent être exigés.</li> <li>Un examen paramédical ou médical pourrait être demandé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En fonction du degré de gravité si complètement rétabli et aucune lésion hépatique</li> <li>Meilleure hypothèse : catégorie standard</li> <li>Surprime ou rejet en fonction de la gravité, des résultats, des complications des troubles y afférents</li> <li>Une exclusion pour cancer du foie pourrait également s'appliquer pour l'assurance maladies graves.</li> </ul>	

### Hernie

Hernie abdominale, oesophagienne et inguinale.

		Produits d'assurance	
		Vie	Maladies graves
Détails	Exigences prévues	Décision de tarification possible	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Date du diagnostic et de l'apparition</li> <li>Chirurgie</li> <li>Traitement (type, médicament, dose et durée)</li> <li>Rétablissement complet?</li> <li>Limitation des activités</li> <li>Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>Complications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déclaration du médecin traitant en fonction de la gravité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En fonction du degré de gravité</li> <li>Généralement : catégorie standard</li> <li>Surprime ou rejet en fonction de la gravité, des résultats, des complications et des troubles y afférents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En fonction du degré de gravité</li> <li>Généralement : catégorie standard à 125 %</li> <li>Surprime ou rejet en fonction de la gravité, des résultats, des complications et des troubles y afférents</li> </ul>

## Guide de poche de tarification pour les conseillers

Maladie du rein et glomérulonéphrite		Produits d'assurance	
		Vie	Maladies graves
Détails	Exigences prévues	Décision de tarification possible	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du diagnostic et de l'apparition</li> <li>• Gravité de la maladie</li> <li>• Type (aigu ou chronique)</li> <li>• Traitement (type, médicament, dose et chirurgie)</li> <li>• Date de rétablissement</li> <li>• Progression ou détérioration</li> <li>• Limitation des activités</li> <li>• Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>• Complications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration du médecin traitant en fonction de la gravité</li> <li>• Une analyse des signes vitaux et les résultats de laboratoire peuvent être exigés.</li> <li>• Un examen paramédical ou médical pourrait être demandé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction du degré de gravité</li> <li>• Meilleure hypothèse : catégorie standard</li> <li>• Surprime ou rejet en fonction de la gravité, des résultats, des complications et des troubles y afférents</li> </ul>	

Lupus		Produits d'assurance	
		Vie	Maladies graves
Maladie inflammatoire chronique du tissu conjonctif comprenant toutes les parties du corps et plusieurs organes.		Décision de tarification possible	
Détails	Exigences prévues	Décision de tarification possible	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du diagnostic et de l'apparition</li> <li>• Traitement (type, médicament, dose, durée)</li> <li>• Limitation des activités</li> <li>• Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>• Complications</li> <li>• Type (lupus érythémateux systémique ou lupus discoïde)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration du médecin traitant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction du degré de gravité</li> <li>• Surprime à rejet en fonction de la gravité, des résultats, des complications et des troubles y afférents</li> </ul>	

## Guide de poche de tarification pour les conseillers

### Sclérose en plaques

Dégénération de la myéline, substance essentielle au bon fonctionnement du système nerveux.

		Produits d'assurance		
		Vie	Maladies graves	
Détails	Exigences prévues	Décision de tarification possible		
			Diagnostic ferme	Diagnostic possible
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du diagnostic et de l'apparition</li> <li>• Degré de déficience ou gravité de la maladie</li> <li>• Traitement (type, médicament, dose et durée)</li> <li>• Stabilité (progression)</li> <li>• Limitation des activités</li> <li>• Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>• Complications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration du médecin traitant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction du degré de gravité</li> <li>• Surprime ou rejet en fonction de la gravité, des résultats, des complications et des troubles y afférents</li> </ul>	Rejet	Rejet ou exclusion

### Paralysie

Paraplégie, hémiparésie, quadriplégie.

		Produits d'assurance	
		Vie	Maladies graves
Détails	Exigences prévues	Décision de tarification possible	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du diagnostic et de l'apparition</li> <li>• Degré de déficience ou gravité</li> <li>• Traitement (type, médicament, dose, durée)</li> <li>• Stabilité (progression ou rétablissement)</li> <li>• Limitation des activités</li> <li>• Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>• Complications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration du médecin traitant en fonction de la gravité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction de la cause sous-jacente, la maladie et l'étendue de la paralysie</li> <li>• Meilleure hypothèse : catégorie standard, en fonction de la gravité et des limitations.</li> <li>• Exonération des primes non offerte.</li> <li>• Surprime ou rejet en fonction de la gravité, des résultats, des complications et des troubles y afférents</li> <li>• Si une offre est possible, il pourrait y avoir également une exclusion de la paralysie et de la perte d'autonomie.</li> </ul>	

## Guide de poche de tarification pour les conseillers

### Polype/Ulcère

Excroissance retrouvée dans la membrane muqueuse du côlon, du larynx, du nez, de l'estomac et du duodénum.

		Produits d'assurance	
		Vie	Maladies graves
Détails	Exigences prévues	Décision de tarification possible	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du diagnostic et de l'apparition</li> <li>• Taille, localisation et nombre de polypes</li> <li>• Traitement (chirurgie, médicament, dose et durée)</li> <li>• Résultats des tests et date de suivi/de rétablissement</li> <li>• Limitation des activités</li> <li>• Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>• Complications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration du médecin traitant en fonction de la gravité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction de la cause sous-jacente</li> <li>• Généralement : catégorie standard</li> <li>• Surprime ou rejet en fonction de la gravité, des résultats, des complications et des troubles y afférents</li> </ul>	

## Guide de poche de tarification pour les conseillers

		Produits d'assurance	
		Vie	Maladies graves
<b>Prostatite</b> Inflammation aigüe et chronique de la prostate.			
Détails	Exigences prévues	Décision de tarification possible	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du diagnostic et de l'apparition</li> <li>• Traitement (chirurgie, médicament, dose et durée)</li> <li>• Résultats des tests, des biopsies; date de suivi/ de rétablissement</li> <li>• Limitation des activités</li> <li>• Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>• Complications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration du médecin traitant en fonction de la gravité</li> <li>• Analyses de laboratoire y compris l'APS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction de la cause sous-jacente</li> <li>• Meilleure hypothèse : catégorie standard possible si APS normal</li> <li>• Surprime ou rejet en fonction de la gravité, des résultats, des complications et des troubles y afférents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction de la cause sous-jacente</li> <li>• Meilleure hypothèse : catégorie standard</li> <li>• Surprime ou exclusion pour cancer de la prostate ou rejet en fonction de la gravité, des résultats, des complications et des troubles y afférents.</li> </ul> <p><b>Hypertrophie prostatique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les clients atteints d'hypertrophie bénigne de la prostate avec ou sans épisode de prostatite aiguë (inflammation ou infection de la prostate) pourraient se voir offrir une assurance maladies graves au taux standard si l'affection a été évaluée et que leur taux d'APS est normal. Si la prostatite est chronique ou récurrente, une surprime de 125 % à 150 % peut être appliquée.</li> <li>• Il est important de se rappeler que les clients ayant des antécédents de lésions de tout type doivent faire l'objet d'un examen approfondi avant de demander une couverture, et le tarificateur devra examiner toutes les informations médicales, y compris les rapports de pathologie et les consultations de suivi.</li> </ul>

## Guide de poche de tarification pour les conseillers

### Maladie thyroïdienne

Goitre, maladie de Basedow, hypothyroïdie, hyperthyroïdie, agrandissement de la glande thyroïde.

		Produits d'assurance	
		Vie	Maladies graves
Détails	Exigences prévues	Décision de tarification possible	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du diagnostic et de l'apparition</li> <li>• Traitement (chirurgie, médicament, dose et durée)</li> <li>• Résultats des tests, biopsies, date de suivi/ de rétablissement</li> <li>• Limitation des activités</li> <li>• Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>• Complications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration du médecin traitant en fonction de la gravité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction de la cause sous-jacente</li> <li>• Généralement : catégorie standard si contrôlé</li> <li>• Surprime ou rejet en fonction de la gravité, des résultats, des complications et des troubles y afférents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction de la cause sous-jacente</li> <li>• Surprime ou rejet en fonction de la gravité, des résultats, des complications et des troubles y afférents</li> <li>• Une exclusion du cancer de la thyroïde pourrait s'appliquer.</li> </ul>

### Colite ulcéreuse et maladie de Crohn

		Produits d'assurance	
		Vie	Maladies graves
Détails	Exigences prévues	Décision de tarification possible	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du diagnostic</li> <li>• Gravité de la maladie</li> <li>• Gravité des symptômes</li> <li>• Fréquence des poussées actives</li> <li>• Traitement (type, médicament, dose)</li> <li>• Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>• Limitation des activités</li> <li>• Autre trouble médical (maladies inflammatoires, arthrite, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration du médecin traitant en fonction de la gravité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction de l'âge et de la gravité</li> <li>• Standard, surprime ou rejet en fonction de la gravité, des résultats, des complications et des troubles y afférents</li> <li>• Une exclusion du cancer du côlon ou du rectum pourrait s'appliquer au titre de l'assurance maladies graves.</li> </ul>	

## Guide de poche de tarification pour les conseillers

		Produits d'assurance	
		Vie	Maladies graves
Détails	Exigences prévues	Décision de tarification possible	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du diagnostic</li> <li>• Gravité de la maladie</li> <li>• Gravité des symptômes</li> <li>• Traitement (CPAP ou chirurgie)</li> <li>• Respect du traitement</li> <li>• Date de la dernière polysomnographie</li> <li>• Hospitalisations ou visites aux urgences</li> <li>• Limitation des activités</li> <li>• Autre trouble médical (obésité, hypertension, usage du tabac, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration du médecin traitant</li> <li>• De nombreux appareils de ventilation en pression positive continue permettent aux patients de générer leurs propres rapports. Si le client est en mesure de nous fournir un rapport de 6 à 12 mois, la Déclaration du médecin traitant pourrait ne pas être exigée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction de la gravité</li> <li>• Standard, surprime ou rejet en fonction de la gravité, des résultats, des complications et des troubles y afférents</li> </ul>	

## Guide de poche de tarification pour les conseillers

### Antécédents familiaux et maladies graves

Les antécédents familiaux du client revêtent une importance particulière dans le processus de tarification de l'assurance maladies graves. Si des membres de la famille immédiate ou des proches au premier degré (père, mère, frères, soeurs) sont atteints d'une maladie, le risque pour le client de contracter la même maladie serait élevé.

Il est plus probable d'être diagnostiqué avec certains cancers si des membres de la famille immédiate ont souffert de la maladie à un âge relativement jeune.

D'autres antécédents familiaux, tels le diabète, les maladies du coeur, la sclérose en plaques ou la maladie d'Alzheimer pourraient également donner lieu à une surprime.

Nous sommes tout à fait conscients des éventuelles contraintes financières de nos clients. Ainsi, bien que les lignes directrices de l'industrie puissent être ouvertes aux surprimes dans certains cas, notre philosophie consiste à proposer des exclusions, le cas échéant. Cela permet à un grand nombre de clients de se prévaloir d'une couverture alignée sur leur budget, sans avoir à réduire le capital assuré.

L'équipe de tarification est toujours ravie de vous assister. N'hésitez donc pas à contacter l'un de ses membres chaque fois que vous avez questions.





Aimez, partagez et suivez-nous!



C.P. 4241, Station A  
Toronto (Ontario) M5W 5R3  
[ivari.ca](http://ivari.ca)

Réservé aux conseillers. Ce matériel est la propriété d'ivari et toute utilisation, modification ou distribution est soumise à l'approbation d'ivari et est autrement expressément interdite.

ivari<sup>MD</sup> et les logos d'ivari sont des marques de commerce détenues par ivari Holdings Inc.

BW-LP1540FR 6/24